

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 485 306

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 13867

(54) Système de test local d'un modem utilisant la modulation par déplacement de fréquence.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). H 04 L 11/12; H 03 C 3/00.

(22) Date de dépôt..... 23 juin 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 52 du 24-12-1981.

(71) Déposant : TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES TRT, société
anonyme, résidant en France.

(72) Invention de : Robert Boudault.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Jean Tissot, société civile SPID,
209, rue de l'Université, 75007 Paris.

SYSTEME DE TEST LOCAL D'UN MODEM UTILISANT LA MODULATION PAR DEPLACEMENT DE FREQUENCE.

L'invention concerne un système de test local d'un modem utilisant la modulation par déplacement de fréquence et couplé à une ligne de transmission deux fils, les deux fréquences émises par le modem étant inférieures aux deux fréquences reçues et étant formées par un
05 modulateur constitué par un multivibrateur commandé par les données et connecté à un filtre d'émission, le système de test comportant des moyens pour boucler le modem du côté de la ligne de transmission sous l'action d'un signal de commande de test.

Un modem du genre envisagé ci-dessus est par exemple un
10 modem défini dans l'avis V 23 du CCITT, transmettant des données à 75 bauds sous forme de deux fréquences $f_0 \pm \Delta f$ avec $f_0 = 420$ Hz et $\Delta f = 30$ Hz, et recevant des données à 1200 bauds sous forme de deux fréquences $F_0 \pm \Delta F$ avec $F_0 = 1700$ Hz et $\Delta F = 400$ Hz. Ces modems peuvent trouver une très large utilisation dans des applications telles que l'annuaire élec-
15 tronique, le vidéo texte, etc... et il est important qu'ils soient simples et peu coûteux à construire. Une solution pour réaliser le modulateur est d'utiliser un circuit multivibrateur à fréquence commandée par les données, comme le décrit par exemple le brevet américain n°
4 039 952.

20 Par ailleurs, dans ces modems on doit prévoir un système local de test, ce test étant effectué, après avoir réalisé du côté de la ligne de transmission un bouclage du modem, appelé bouclage 3 dans l'avis V 54 du CCITT. Selon cet avis, la boucle réalisée pour le test doit inclure le nombre maximum de circuits utilisés en fonctionnement normal.

La présente invention vise à fournir un système de test simple et efficace pour vérifier, avec un minimum de changement dans le modem, le bon fonctionnement de tous les circuits utilisés dans le fonctionnement normal lorsque le modem est bouclé du côté de la ligne de transmission.

Conformément à l'invention le multivibrateur commandé par les données est agencé pour fournir, sous l'action du signal de commande de test, deux fréquences de test résultant de la multiplication desdites fréquences émises par un facteur sensiblement égal au rapport des valeurs moyennes desdites fréquences reçues et émises, et le filtre d'émission est agencé pour transmettre lesdites fréquences de test sous l'action du signal de commande de test.

Dans un mode de réalisation préféré du multivibrateur constituant le modulateur et décrit en détail par la suite, la multiplication des fréquences peut être effectuée après une commutation très simple de deux résistances, sans aucun changement dans le circuit déplaçant la fréquence en fonction des données. Généralement le filtre d'émission est un filtre passe-bas en fonctionnement normal. Dans un mode de réalisation préféré, décrit par la suite, le filtre d'émission est transformé en filtre passe-bande pour transmettre les deux fréquences de test et cette transformation est effectuée par un simple changement de la valeur d'une résistance. Aucun autre changement n'est nécessaire dans la voie réception pour tester le modem, puisque les fréquences appliquées à la voie réception lors d'un test ont la même valeur moyenne que celle des fréquences reçues en fonctionnement normal.

La description suivante, en regard des dessins annexés, le tout donné à titre d'exemple, fera bien comprendre comment l'invention peut être réalisée.

La figure 1 est le schéma de principe d'un modem auquel est associé le système de test de l'invention.

La figure 2 est le schéma d'un mode de réalisation d'un modulateur convenant pour le système de test de l'invention.

La figure 3 représente des diagrammes de signaux destinés à expliquer le fonctionnement du modulateur de la figure 2.

La figure 4 est le schéma d'un mode de réalisation d'un filtre d'émission convenant pour le système de test de l'invention.

La figure 5 représente le gain du filtre d'émission de la figure 4, en fonctionnement normal et en fonctionnement de test.

La figure 1 montre le schéma de principe d'un modem relié à un terminal et des liaisons à effectuer pour procéder au test local de ce modem. On suppose par la suite, à titre d'exemple, qu'il s'agit d'un modem 75 bauds/1200 bauds, défini plus haut, connecté à un terminal installé chez un abonné téléphonique.

Le modem 1 est relié par ses bornes 2 et 3 aux deux fils L_1 L_2 d'une ligne de transmission téléphonique. Il reçoit sur sa borne 4 des données V_D provenant de la partie d'émission 5 d'un terminal et fournit des données par sa borne 6 à la partie réception 7 du terminal. Le modem est en outre relié par ses bornes 8 et 9 à un poste téléphonique 30 et enfin par sa borne 10, il peut recevoir un signal de commande de test V_c provenant de la partie émission 5 du terminal.

On décrit d'abord le modem dans son fonctionnement normal. Ce modem utilise la modulation par déplacement de fréquence et sa voie d'émission comporte un modulateur 11 qui, dans l'exemple choisi, reçoit les données provenant de la borne 4 à la vitesse de 75 bits/S et fournit un signal prenant en fonction des données les fréquences $f_1 = 420 + 30$ Hz et $f_2 = 420 - 30$ Hz. Ce modulateur est un oscillateur du type multivibrateur et dans un mode préféré de réalisation décrit par la suite, il fournit un signal à forme triangulaire qui est filtré par le filtre d'émission 12. Ce filtre 12 est en fonctionnement normal un filtre passe-bas qui doit transmettre les deux fréquences f_1 , f_2 et atténuer les fréquences supérieures pour respecter diverses exigences spécifiées. Ce filtre 12 est un filtre actif dont on donnera par la suite un mode de réalisation et qui est représenté sur la figure 1 de façon simplifiée par un réseau de filtrage 13 à résistances et capacités et par un amplificateur 14. La sortie du filtre 12 est reliée à l'accès émission 15 du circuit de couplage 16 destiné à coupler le modem à la ligne de transmission L_1 L_2 .

A l'accès réception 17 de ce circuit de couplage est connectée la voie réception du modem qui traite un signal modulé par déplacement de fréquence provenant de la ligne de transmission L_1 L_2 ; dans l'exemple choisi la rapidité de modulation est de 1200 bauds et les deux fréquences reçues sont, en fonction des données, $F_1 = 1700 + 400$ Hz et $F_2 = 1700 - 400$ Hz. La voie réception comporte en cascade, un filtre

réception 18 qui transmet les fréquences F_1 , F_2 avec une bande passante centrée sur la valeur moyenne $F_0 = 1700$ Hz des fréquences F_1 , F_2 et un démodulateur 19 qui fournit les données restituées à la borne 6.

Dans le mode de réalisation représenté le circuit de couplage 16 comporte un amplificateur opérationnel 20 qui est alimenté par la tension U fournie par la borne positive d'une source d'alimentation dont l'autre borne est à la masse. Les deux entrées de cet amplificateur 20 sont reliées à l'accès émission 15 par les deux résistances 21 et 22 et sa sortie est reliée à l'accès réception 17. L'entrée inverseuse de l'amplificateur 20 est reliée à sa sortie à travers la résistance 23 et l'entrée non inverseuse est reliée à une borne portée à la tension $\frac{U}{2}$, à travers l'enroulement 24 du transformateur 25. Les deux bornes de l'autre enroulement 26 du transformateur 25 sont, comme on le verra par la suite, directement reliées en fonctionnement normal aux deux bornes 2 et 3 constituant l'accès deux fils du modem. Le circuit de couplage 16 constitué de cette manière est équilibré au mieux, en fonctionnement normal, pour qu'on ne retrouve dans la voie réception 18, 19, pratiquement aucun signal provenant de la chaîne d'émission 11, 12, mais seulement le signal provenant de la ligne de transmission L_1 , L_2 via les bornes 2 et 3. Cet équilibrage est réalisé avec deux résistances 21 et 22 ayant par exemple la même valeur et avec une résistance 23 ayant sensiblement la valeur de l'impédance vue des deux bornes de l'enroulement 24 du transformateur 25 et comprenant principalement l'impédance de la ligne de transmission.

Pour effectuer le test du modem, on doit réaliser son bouclage du côté de la ligne de transmission de façon qu'aucun signal ne soit fourni pendant le test sur la ligne de transmission et qu'un signal de données provenant de la chaîne émission 11, 12, puisse être reconnu dans la chaîne de réception 18, 19. Pour effectuer le bouclage du modem il est classique de déséquilibrer le circuit de couplage 16 et ce déséquilibre est réalisé en court-circuitant l'enroulement 26 du transformateur 25. Pour réaliser le bouclage du modem au moment d'un test, on a prévu sur la figure 1 un relais constitué d'une bobine 27 et d'un contact inverseur 28. La bobine 27 a une borne à la tension U et l'autre borne reçoit le signal de commande de test V_c qui vaut 0 en fonctionnement normal et U pendant un test. Ce signal V_c est élaboré, par exemple comme l'indique la figure, au moyen du circuit commutateur manuel 29 qui

en fonctionnement normal est sur la position N et pendant un test est sur la position I. On voit sur la figure qu'en fonctionnement normal du modem, le relais est au travail, le contact inverseur 28 est sur la position t et les deux bornes de l'enroulement 26 du transformateur 25 sont reliées aux deux fils L_1, L_2 de la ligne de transmission. Pendant le test du modem, le relais est au repos, le contact inverseur 28 est sur la position r et l'enroulement 26 est court-circuité. On voit en outre que le poste téléphonique 30 relié aux bornes 8, 9 est court-circuité pendant le fonctionnement normal du modem et relié à la ligne de transmission le reste du temps.

Le bouclage du modem étant réalisé comme on vient de l'indiquer, la présente invention fournit les moyens d'adapter pendant le test, avec un minimum de modifications, la chaîne d'émission fonctionnant normalement à 420 ± 30 Hz à la chaîne de réception fonctionnant normalement à 1700 ± 400 Hz, de façon à pouvoir vérifier le bon fonctionnement de tous les circuits du modem.

Conformément à l'invention, le multivibrateur constituant le modulateur 11 est commandé par le signal de commande de test V_c pour fournir en fonction des données, pendant un test, deux fréquences f'_1 et f'_2 résultant de la multiplication des fréquences f_1 et f_2 émises en fonctionnement normal, par un facteur n sensiblement égal au rapport $\frac{F_0}{F_0}$, F_0 étant la valeur moyenne des deux fréquences reçues F_1, F_2 en fonctionnement normal et f_0 étant la fréquence moyenne des deux fréquences émises f_1 et f_2 en fonctionnement normal. En même temps le filtre d'émission 12 est commandé par le signal de commande V_c , pour transmettre, pendant un test, les fréquences $f'_1 = nf_1$ et $f'_2 = nf_2$.

Dans l'exemple choisi, les fréquences f'_1 et f'_2 à fournir par le modulateur 11 pendant un test sont $\frac{1700}{420} (420 \pm 30) \text{ Hz} \approx 1700 \pm 121$ Hz. Pendant le fonctionnement normal le filtre 12 est, comme on l'a indiqué, un filtre passe-bas pour transmettre les deux fréquences f_1, f_2 égales à 420 ± 30 Hz et atténuer les fréquences supérieures. Pendant un test, ce filtre est transformé de façon à devenir un filtre passe-bande transmettant les deux fréquences f'_1, f'_2 . On décrira par la suite des modes de réalisation préférés du multivibrateur constituant le modulateur 11 et du filtre d'émission 12, permettant d'effectuer très simplement les modifications de caractéristiques requises pour le test, en faisant travailler pratiquement tous les circuits utilisés en fonc-

tionnement normal. Aucun autre changement n'est requis pour le test dans les autres circuits du modem, c'est-à-dire le circuit de couplage 16 et dans la voie de réception 18, 19. Les deux fréquences f'_1, f'_2 égales à 1700 ± 121 Hz appliquées à la chaîne réception lors d'un test sont en effet exactement centrées autour de la fréquence moyenne $F_0 = 1700$ Hz des deux fréquences 1700 ± 400 Hz reçues en fonctionnement normal. D'autre part, dans cet exemple le déplacement de fréquence du signal appliqué à la voie réception est plus faible pendant un test ($2\Delta f' = f'_1 - f'_2 = 242$ Hz) que pendant le fonctionnement normal ($2\Delta F = F_1 - F_2 = 800$ Hz), ce qui assure que les deux fréquences f'_1, f'_2 sont transmises par le filtre réception 18, sans perte de niveau notable.

La figure 2 représente un mode de réalisation préféré du modulateur 11, réalisé sous forme d'un multivibrateur aisément commutable pour fournir en fonction des données, soit les fréquences f_1, f_2 utilisées en fonctionnement normal, soit les fréquences $f'_1 = nf_1$ et $f'_2 = nf_2$.

Le modulateur de la figure 2 comporte un circuit intégrateur formé par un amplificateur opérationnel 31, par un condensateur 32 de capacité C connecté entre l'entrée inverseuse et la sortie de l'amplificateur 31, et enfin par un réseau 33 dont une borne 34 est reliée à l'entrée inverseuse de l'amplificateur opérationnel 31. Ce réseau 33 reçoit sur sa borne 35 une tension bivalente V_i et sur sa borne de commande 36, le signal de données V_D . Comme on l'expliquera par la suite, il circule entre les bornes 34 et 35 du réseau 33 un courant dépendant notamment de la valeur du signal de données V_D . Le réseau 33 est formé à cet effet par les deux résistances en série 37 et 38 ayant respectivement les valeurs R_0 et R_3 et connectées entre les bornes 34 et 35 et par la résistance 39 ayant la valeur R_4 et connectée entre la borne commune aux résistances 37 et 38 et la sortie du circuit "OU exclusif" 40. Une entrée de ce circuit "OU exclusif" est reliée à la borne 35 du réseau 33 et l'autre entrée est reliée à la borne de commande 36 de ce réseau. L'amplificateur 31 et le circuit "OU exclusif" 40 sont alimentés par la source de tension U. L'entrée non inverseuse de l'amplificateur 31 est portée à la tension $\frac{U}{2}$. Le signal de sortie de l'amplificateur 31 constitue le signal de sortie V_S du modulateur.

La sortie de l'amplificateur opérationnel 31 est reliée par l'intermédiaire d'une résistance 41 de valeur R_1 à l'entrée inver-

seuse d'un amplificateur opérationnel 42 formant un circuit comparateur. Ce circuit comparateur 42 est également alimenté par la source de tension U et son entrée non inverseuse est portée à la tension $\frac{U}{2}$. La sortie du circuit comparateur 42 est reliée à un circuit inverseur 43 qui est
 05 aussi alimenté par la tension U . La sortie du circuit inverseur 43 est reliée d'une part à la borne 35 du réseau 33 et d'autre part à la borne 44 d'un réseau 46 dont l'autre borne 45 est reliée à l'entrée inverseuse du circuit comparateur 42. Entre les bornes 44 et 45 du réseau 46, il
 10 circule, comme on l'expliquera par la suite, un courant dépendant notamment de la valeur du signal de commande de test V_c appliqué sur sa borne de commande 47 et provenant du circuit commutateur 29 montré sur la figure 1.

Le réseau 46 est constitué à cet effet par la résistance 49 connectée entre la borne 44 et une extrémité du potentiomètre 50 et
 15 par la résistance 51 connectée entre l'autre extrémité de ce potentiomètre et la sortie du circuit "OU exclusif" 52. Le curseur du potentiomètre 50 est relié à l'entrée inverseuse du circuit comparateur 42. La valeur des résistances insérées entre le curseur et la borne 44 est appelée par la suite R_2 et la valeur des résistances insérées entre ce curseur et la sortie du circuit "OU exclusif" 52 est appelée R'_2 . Enfin les
 20 deux entrées de ce circuit "OU exclusif" sont reliées respectivement aux bornes 44 et 47 du réseau 46.

A la sortie du circuit inverseur 43 on obtient une tension bivalente V_i qui passe de la valeur 0 à la valeur U quand la tension V_1 sur l'entrée inverseuse du circuit comparateur 42 devient juste
 25 plus grande que la tension $\frac{U}{2}$ et qui passe de la valeur U à la valeur 0 quand la tension V_1 devient juste plus faible que la tension $\frac{U}{2}$. Ce fonctionnement de bascule à seuil se produit avec une certaine hystérésis du fait que, quand la tension de sortie V_i du circuit inverseur 43 passe de
 30 0 à U , la tension V_1 monte brusquement de la valeur $\frac{U}{2}$ à une valeur plus grande que $\frac{U}{2}$ et quand la tension V_i tombe de U à 0, la tension V_1 tombe brusquement de la valeur $\frac{U}{2}$ à une valeur plus faible que $\frac{U}{2}$. Ce fonctionnement est analogue à celui du montage connu sous le nom de bascule de Schmidt.

35 On va examiner maintenant le fonctionnement du modulateur de la figure 2. Ce fonctionnement est illustré par les diagrammes de la figure 3. Le diagramme 3a représente le signal V_1 à l'entrée inver-

seuse du circuit comparateur 42 ; le diagramme 3b représente le signal bivalent V_i à la sortie du circuit inverseur 43 et le diagramme 3c représente le signal de sortie V_S du modulateur.

On se place initialement juste avant l'instant t_0 où le signal V_i décroissant atteint juste la tension $\frac{U}{2}$ appliquée à l'entrée non inverseuse du circuit comparateur 42. Le signal V_i vaut alors U . Le courant I_m traversant alors le réseau 46 de la borne 44 à la borne 45 peut prendre deux valeurs selon que le signal de commande de test V_c vaut 0 ou U . Il est aisé de montrer que les deux valeurs de ce courant I_m sont :

$$I_{m1} = \frac{U}{2} \left(\frac{1}{R_2} + \frac{1}{R'_2} \right) \quad \text{pour } V_c = 0 \quad (1)$$

$$I_{m2} = \frac{U}{2} \left(\frac{1}{R_2} - \frac{1}{R'_2} \right) \quad \text{pour } V_c = U \quad (2)$$

Comme ce courant I_m traverse également la résistance 41 de valeur R_1 , on en déduit que le signal V_{Sm} sortant du modulateur juste avant l'instant t_0 , peut prendre deux valeurs en fonction du signal de commande de test V_c :

$$V_{Sm1} = \frac{U}{2} \left[1 - R_1 \left(\frac{1}{R_2} + \frac{1}{R'_2} \right) \right] \quad \text{pour } V_c = 0 \quad (3)$$

$$V_{Sm2} = \frac{U}{2} \left[1 - R_1 \left(\frac{1}{R_2} - \frac{1}{R'_2} \right) \right] \quad \text{pour } V_c = U \quad (4)$$

A l'instant t_0 , le comparateur 42 bascule, le signal V_i tombe à zéro et le signal V_i descend brusquement à une valeur inférieure à $\frac{U}{2}$. Un courant i traverse alors le réseau 33 de la borne 34 à la borne 35, pour être appliqué au condensateur 32. Ce courant i peut prendre alors deux valeurs selon que le signal de données V_D vaut 0 ou U . Comme pratiquement le signal sur l'entrée inverseuse de l'amplificateur opérationnel 31 reste égal à $\frac{U}{2}$, on peut montrer aisément que les deux valeurs du courant i sont :

$$i_1 = \frac{U}{2} \frac{\frac{1}{R_3} + \frac{1}{R_4}}{1 + R_0 \left(\frac{1}{R_3} + \frac{1}{R_4} \right)} \quad \text{pour } V_D = 0 \quad (5)$$

$$i_2 = \frac{U}{2} \frac{\frac{1}{R_3} - \frac{1}{R_4}}{1 + R_0 \left(\frac{1}{R_3} + \frac{1}{R_4} \right)} \quad \text{pour } V_D = U \quad (6)$$

Le courant i appliqué au condensateur 32 de capacité C reste pratiquement constant après l'instant t_0 et le signal de sortie V_S du modulateur croît linéairement avec la pente $\frac{i}{C}$, i pouvant prendre l'une ou l'autre des valeurs i_1 et i_2 selon la valeur du signal de données V_D .

Le signal V_1 croît également linéairement et on peut montrer que juste avant l'instant t_1 où il atteint la tension $\frac{U}{2}$ appliquée sur l'entrée non inverseuse du circuit comparateur 42, le courant traversant le réseau 46 peut prendre, en fonction du signal de commande de test V_C , les valeurs I_{m1} et I_{m2} indiquées aux formules (1) et (2), avec un sens inversé par rapport au courant I_m circulant juste avant l'instant t_0 . On en déduit que le signal V_{SM} sortant du modulateur juste avant l'instant t_1 , peut prendre deux valeurs en fonction du signal de commande de test V_C :

$$V_{SM1} = \frac{U}{2} \left[1 + R_1 \left(\frac{1}{R_2} + \frac{1}{R'_2} \right) \right] \quad \text{pour } V_C = 0 \quad (7)$$

$$V_{SM2} = \frac{U}{2} \left[1 + R_1 \left(\frac{1}{R_2} - \frac{1}{R'_2} \right) \right] \quad \text{pour } V_C = U \quad (8)$$

A l'instant t_1 , le comparateur 42 bascule, le circuit inverseur 43 fournit le signal $V_i = U$ et le signal V_1 monte brusquement à une valeur supérieure à $\frac{U}{2}$. Le courant i traversant le réseau 33 s'inverse alors, en gardant l'une des deux valeurs i_1 ou i_2 , selon la valeur du signal de données V_D . Le signal de sortie V_S décroît linéairement avec une pente ayant la même valeur absolue que la pente après l'instant t_0 . A l'instant t_2 , le fonctionnement est identique à celui que l'on a expliqué pour l'instant t_0 .

On voit aisément d'après le diagramme 3c que la pente $\frac{i}{C}$ de croissance ou de décroissance du signal de sortie V_S peut s'écrire

aussi $\frac{V_{SM} - V_{Sm}}{T/2}$, T étant la période du signal V_S . On en déduit que d'une manière générale la fréquence f du signal de sortie V_S du modulateur s'écrit :

$$f = \frac{i}{C} \frac{1}{V_{SM} - V_{Sm}} \quad (9)$$

05 En reportant dans cette formule (9) l'une ou l'autre des valeurs possibles de i données aux formules (5) et (6), l'une ou l'autre des valeurs possibles de V_{Sm} données aux formules (3) et (4) et enfin l'une ou l'autre des valeurs possibles de V_{SM} données aux formules (7) et (8), on obtient les différentes valeurs possibles de la fréquence f en fonction du

10 signal de données V_D et du signal de commande de test V_c :

En fonctionnement normal, c'est-à-dire pour $V_c = 0$, on a :

$$\text{pour } V_D = 0, \quad f_1 = \frac{R_2 R'_2}{R'_2 + R_2} \cdot \frac{1}{4C R_1} \left[\frac{\frac{1}{R_3} + \frac{1}{R_4}}{1 + R_0 \left(\frac{1}{R_3} + \frac{1}{R_4} \right)} \right] \quad (10)$$

$$\text{pour } V_D = U, \quad f_2 = \frac{R_2 R'_2}{R'_2 + R_2} \cdot \frac{1}{4C R_1} \left[\frac{\frac{1}{R_3} - \frac{1}{R_4}}{1 + R_0 \left(\frac{1}{R_3} + \frac{1}{R_4} \right)} \right] \quad (11)$$

En fonctionnement de test, c'est-à-dire pour $V_c = U$, on a :

$$15 \text{ pour } V_D = 0, \quad f'_1 = \frac{R_2 \cdot R'_2}{R'_2 - R_2} \cdot \frac{1}{4C R_1} \left[\frac{\frac{1}{R_3} + \frac{1}{R_4}}{1 + R_0 \left(\frac{1}{R_3} + \frac{1}{R_4} \right)} \right] \quad (12)$$

$$\text{pour } V_D = U, \quad f'_2 = \frac{R_2 \cdot R'_2}{R'_2 - R_2} \cdot \frac{1}{4C R_1} \left[\frac{\frac{1}{R_3} - \frac{1}{R_4}}{1 + R_0 \left(\frac{1}{R_3} + \frac{1}{R_4} \right)} \right] \quad (13)$$

Ces formules montrent que le facteur de multiplication n tel que $f'_1 = n f_1$ et $f'_2 = n f_2$, a la valeur :

$$n = \frac{R'_2 + R_2}{R'_2 - R_2}$$

On peut pratiquement régler les diverses résistances du modulateur pour qu'il fournisse en fonctionnement normal les fréquences requises f_1 et f_2 et lors d'un test les fréquences f_1 et f_2 multipliées par le rapport n requis. Il est avantageux que le réseau 46 comprenne un potentiomètre 50 branché comme le représente la figure 2. De cette manière le réglage fin du facteur de multiplication n peut être effectué par le curseur de ce potentiomètre sans pratiquement modifier les fréquences f_1 et f_2 , car la somme $R'_2 + R_2$ reste fixe.

Il résulte clairement du schéma de la figure 2 que tous les composants du modulateur qui sont utilisés en fonctionnement normal, sont également mis en oeuvre lors d'un test. On peut remarquer en outre que la modulation de fréquence par le signal de données V_D est effectuée exactement de la même manière dans les deux modes de fonctionnement, ce qui contribue encore à l'efficacité du test.

Un avantage supplémentaire du modulateur de la figure 2 est de ne nécessiter qu'une seule source d'alimentation, puisque les tensions de référence $\frac{U}{2}$ appliquées aux entrées d'amplificateurs opérationnels peuvent être obtenues par un pont diviseur de tension connecté sur cette source d'alimentation. Il est avantageux enfin que les circuits actifs soient réalisés dans la technologie CMOS ce qui réduit la résistance de sortie de ces circuits et donc leur variation absolue avec la température.

La figure 4 montre le schéma d'un mode de réalisation d'un filtre d'émission 12 aisément commutable d'une fonction de filtre passe-bas pour transmettre les fréquences f_1, f_2 en fonctionnement normal à une fonction de filtre passe-bande pour transmettre lors d'un test les fréquences $f'_1 = nf_1$ et $f'_2 = nf_2$. Ce mode de réalisation présente notamment l'avantage que tous les circuits sont mis en oeuvre dans les deux modes de fonctionnement.

Le filtre montré sur la figure 4 est un filtre actif comportant un amplificateur opérationnel 60 qui est alimenté par la source de tension U . Le filtre comporte une borne d'entrée 61 qui reçoit la tension d'entrée v_e et une borne de sortie 62 qui est reliée à la sortie de l'amplificateur 60 et qui fournit la tension de sortie v_s . La borne

d'entrée 61 est reliée à une extrémité d'un diviseur de tension formé par les résistances en série 63, 64 ayant respectivement les valeurs R_{16} et R_{15} . L'autre extrémité de ce diviseur de tension est à la masse et sa borne intermédiaire est reliée à l'entrée non inverseuse de l'amplificateur 60. L'entrée inverseuse de cet amplificateur est connectée à la borne commune des deux résistances 65 et 66 ayant respectivement les valeurs R_{12} et R_{13} . L'autre borne de la résistance 65 est reliée à la sortie de l'amplificateur 60 et l'autre borne de la résistance 66 est à la masse. Aux bornes de la résistance 65 est connecté le montage en série des deux condensateurs 67 et 68 ayant la même valeur C_1 . La borne commune de ces deux condensateurs est reliée à la borne 61 du filtre à travers un circuit 69 se comportant comme une résistance à valeur ohmique R_{11} variable avec le signal de commande de test V_c . Ce circuit 69 est formé par une résistance 70 aux bornes de laquelle est connecté le montage en série de la résistance 71 et de l'espace émetteur-collecteur du transistor npn 72. Entre la base et l'émetteur de ce transistor est connectée, dans le sens indiqué, la diode 73. La base du transistor 72 reçoit le signal de commande de test V_c à travers la résistance 74. En fonctionnement normal le transistor 72 est bloqué et la valeur ohmique R_{11} du circuit 69 est celle de la résistance 70. Pendant un test le transistor 72 est passant et la valeur ohmique R_{11} du circuit 69 est celle du montage en parallèle des résistances 70 et 71.

On peut montrer que la fonction de transfert $H(p) = \frac{V_s}{V_e}$ du filtre que l'on vient de décrire, peut s'écrire d'une manière générale :

$$H(p) = \frac{A \left(\frac{\omega_r^2}{K} + p^2 \right)}{\omega_r^2 + p \frac{\omega_r}{Q} + p^2} + \frac{A' p \frac{\omega_r}{Q}}{\omega_r^2 + p \frac{\omega_r}{Q} + p^2} \quad (14)$$

avec $p = j\omega$

$\omega = 2\pi f$.

$$\begin{aligned}
 \omega_r &= \frac{1}{C_1 \sqrt{R_{11} \cdot R_{12}}} \\
 Q &= \frac{1}{2} \sqrt{\frac{R_{12}}{R_{11}}} \\
 K &= \frac{1}{1 + \frac{R_{12}}{R_{13}}} \\
 A &= \frac{R_{15}}{R_{15} + R_{16}} \\
 A' &= A \left(1 + \frac{R_{12}}{R_{13}} + \frac{R_{12}}{2R_{11}} \right) - \frac{R_{12}}{2R_{11}}
 \end{aligned}
 \tag{15}$$

05

Le spécialiste peut voir aisément que pour $K < 1$ le premier terme de la formule (14) est la fonction de transfert d'un passe-bas du deuxième ordre ayant une transmission maximale pour la fréquence de résonance $f_r = \frac{\omega_r}{2\pi}$ et un zéro de transmission pour la fréquence $f_z = \frac{f_r}{\sqrt{K}}$. La courbe LP de la figure 5 représente, en fonction de la fréquence f , le gain $|H(p)|$ du filtre passe-bas correspondant au premier terme de la formule (14) ; ce gain est exprimé en dB et les valeurs littérales indiquées peuvent être facilement établies à partir de la formule (14).

Le deuxième terme de la formule (14) est la fonction de transfert d'un filtre passe-bande, dont la bande passante est approximativement centrée sur la fréquence $f_r = \frac{\omega_r}{2\pi}$.

Pour définir les deux configurations à donner au filtre pour le fonctionnement normal et le fonctionnement en test, on utilise par la suite l'exemple déjà cité où les deux fréquences f_1, f_2 à transmettre en fonctionnement normal ont les valeurs 420 ± 30 Hz et les deux fréquences f'_1, f'_2 à transmettre en fonctionnement de test ont les valeurs 1700 ± 121 Hz.

Pour le fonctionnement normal, on détermine les éléments du filtre pour que sa fonction de transfert soit celle d'un filtre passe-bas dont le gain a la forme de la courbe LP montrée à la figure 5,

25

c'est-à-dire ne comporte que le premier terme de la formule (14) et ne comporte pas le deuxième terme. La détermination des éléments du filtre peut être faite à partir des 5 équations (15). On se fixe notamment $A' = 0$ pour éliminer le deuxième terme de la formule (14). On se fixe la fréquence $f_r = \frac{\omega_r}{2\pi}$ qui peut être un peu supérieure aux fréquences à transmettre f_1, f_2 . Par exemple $f_r = 532$ Hz pour transmettre $f_1, f_2 = 420 \pm 30$ Hz. On se fixe la fréquence f_z où le filtre a un zéro, ce qui revient à se fixer K . Dans l'exemple choisi, $f_z = 1350$ Hz pour éliminer l'harmonique 3 de la fréquence $f_1 = 450$ Hz qui est très proche de l'une des fréquences $F_1, F_2 = 1700 \pm 400$ Hz reçue par le modem en fonctionnement normal. En se fixant enfin des valeurs de A et Q , la forme de la courbe de gain du filtre passe-bas est complètement définie. Ainsi, en se fixant une capacité C_1 , les 5 valeurs des résistances $R_{11}, R_{12}, R_{13}, R_{15}, R_6$ peuvent être déterminées à partir des 5 équations (15).

On appelle R_{11}^N la valeur ohmique du circuit 69, déterminée comme on vient de l'indiquer pour que le filtre fonctionne en passe-bas. Pour que le filtre fonctionne, lors d'un test, en passe-bande pour transmettre les deux fréquences f'_1, f'_2 centrées autour de la fréquence de résonance f'_r du filtre passe-bande, il suffit de donner au circuit 69 une autre valeur ohmique R_{11}^T , telle que :

$$R_{11}^T = \frac{R_{11}^N}{m^2} \quad \text{avec } m = \frac{f'_r}{f_r} \quad (16)$$

En effet, en donnant au circuit 69 une valeur ohmique différente de R_{11}^N , le deuxième terme de la formule (14) qui représente la fonction de transfert d'un filtre passe-bande n'est plus nul. En donnant au circuit 69 la valeur de résistance $\frac{R_{11}^N}{m^2}$ et en conservant la même valeur pour les autres éléments du filtre, on voit d'après les équations (15) que :

$$\begin{aligned} - \omega_r & \text{ devient } \omega'_r = 2\pi f'_r = m\omega_r \\ - Q & \text{ devient } Q' = mQ \end{aligned}$$

$$- A' \text{ devient } A'' = A \left(1 + \frac{R_{12}}{R_{13}} + \frac{R_{12}}{2R_{11}^N} m^2 \right) - \frac{R_{12} m^2}{2R_{11}^N}$$

- A et K sont inchangés.

La fonction de transfert du filtre devient :

$$H'(p) = \frac{A(\frac{\omega_r'^2}{K} + p^2)}{\omega_r'^2 + p \frac{\omega_r'}{Q'} + p^2} + \frac{A'' p \frac{\omega_r'}{Q'}}{\omega_r'^2 + p \frac{\omega_r'}{Q'} + p^2} \quad (17)$$

Dans un certain domaine de fréquences autour de $f'_r = \frac{\omega_r'}{2\pi}$, c'est le deuxième terme de la formule (17) qui est prépondérant. Ce deuxième terme correspond à la fonction de transfert d'un filtre passe-bande centré approximativement autour de la fréquence de résonance f'_r . Le gain de ce filtre vaut sensiblement A'' pour la fréquence de résonance f'_r . Il tend vers A quand la fréquence f tend vers l'infini et vers $\frac{A}{K}$ quand la fréquence f tend vers 0. Le gain du filtre correspondant à la formule (17) a, en

10 fonction de la fréquence, l'allure représentée par la courbe BP sur la figure 5, ce gain étant exprimé en dB. On a un gain maximum pour la fréquence f'_r . Les deux fréquences f'_1 et f'_2 sont situées de part et d'autre de la fréquence f'_r et sont transmises avec un affaiblissement réduit. Les valeurs numériques indiquées sur les axes de la figure 5

15 correspondent à un filtre d'émission réalisé pour le modem choisi ci-dessus comme exemple.

Le passage de la courbe de gain LP d'un filtre passe-bas pour le fonctionnement normal à la courbe de gain BP d'un filtre passe-bande pour le fonctionnement en test est effectué simplement en changeant la valeur ohmique du circuit 69, de R_{11}^N à $\frac{R_{11}^N}{m}$, conformément à la

20 formule (16). Dans l'exemple choisi, $m = \frac{1700}{532} \approx 3,19$. Le changement de la valeur ohmique du circuit 69 est effectué au moyen du signal de commande de test V_c , comme on l'a expliqué.

REVENDEICATIONS :

1. Système de test local d'un modem utilisant la modulation par déplacement de fréquence et couplé à une ligne de transmission deux fils, les deux fréquences émises par le modem étant inférieures aux deux
05 fréquences reçues et étant formées par un modulateur constitué par un multivibrateur commandé par les données et connecté à un filtre d'émission, le système de test comportant des moyens pour boucler le modem du côté de la ligne de transmission sous l'action d'un signal de commande de test, caractérisé en ce que le multivibrateur commandé par les données
10 nées est agencé pour fournir, sous l'action du signal de commande de test, deux fréquences de test résultant de la multiplication desdites fréquences émises par un facteur sensiblement égal au rapport des valeurs moyennes desdites fréquences reçues et émises, et le filtre d'émission est agencé pour transmettre lesdites fréquences de test sous l'action
15 tion du signal de commande de test.

2. Modulateur convenant pour le système de test selon la revendication 1 et constitué par un circuit intégrateur dont la sortie est reliée à l'entrée d'une bascule à seuil avec hystérésis, la sortie de la bascule à seuil étant connectée à l'entrée du circuit intégrateur
20 par l'intermédiaire d'un premier réseau de résistances muni de moyens logiques pour commander, en fonction du signal de données, le courant fourni par ledit premier réseau audit circuit intégrateur de façon que ce dernier fournisse un signal triangulaire dont la fréquence dépend du signal de données, caractérisé en ce que, entre la sortie et l'entrée de
25 la bascule à seuil, est connecté un deuxième réseau de résistances muni de moyens logiques pour commander le courant qui le traverse, en fonction du signal de commande de test, les résistances des deux réseaux étant choisies, de façon que les fréquences fournies en fonction du signal de données aient les valeurs requises f_1 , f_2 en fonctionnement normal et les valeurs nf_1 et nf_2 en fonctionnement de test, n étant ledit
30 facteur de multiplication.

3. Modulateur selon la revendication 2, dans lequel la bascule à seuil avec hystérésis est formée par un amplificateur opérationnel dont une entrée est portée à une tension de référence et dont la
35 sortie est connectée à un circuit inverseur, caractérisé en ce que ledit deuxième réseau est constitué par le montage en série de deux circuits résistants connectés entre la sortie dudit circuit inverseur et la sor-

tie d'un circuit "OU exclusif" dont une entrée est reliée à la sortie du circuit inverseur et l'autre entrée reçoit le signal de commande de test, la borne commune entre les deux circuits résistants étant connectée à l'autre entrée de l'amplificateur opérationnel.

05 4. Filtre d'émission convenant pour le système de test selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il est un filtre actif dont les éléments sont agencés pour que sa fonction de transfert soit la somme d'un premier terme correspondant à un filtre passe-bas du deuxième ordre et d'un deuxième terme correspondant à un filtre passe-bande du
10 deuxième ordre, ces éléments étant déterminés de façon qu'en fonctionnement normal ledit deuxième terme soit annulé et la fréquence de résonance f_R du filtre passe-bas correspondant audit premier terme permette la transmission des deux fréquences f_1 , f_2 , le filtre étant modifié par le signal de commande de test, de façon qu'en fonctionnement de test la
15 fréquence de résonance f'_R du filtre passe-bande correspondant audit deuxième terme soit sensiblement égale à la valeur moyenne des fréquences de test nf_1 , nf_2 .

5. Filtre d'émission selon la revendication 4, caractérisé en ce que le signal de commande de test agit sur la valeur d'une résistance qui détermine la fréquence de résonance du filtre en fonctionnement normal et en fonctionnement de test.
20

6. Système de test utilisant le modulateur selon l'une des revendications 2 ou 3.

7. Système de test utilisant le filtre d'émission selon
25 l'une des revendications 4 ou 5.

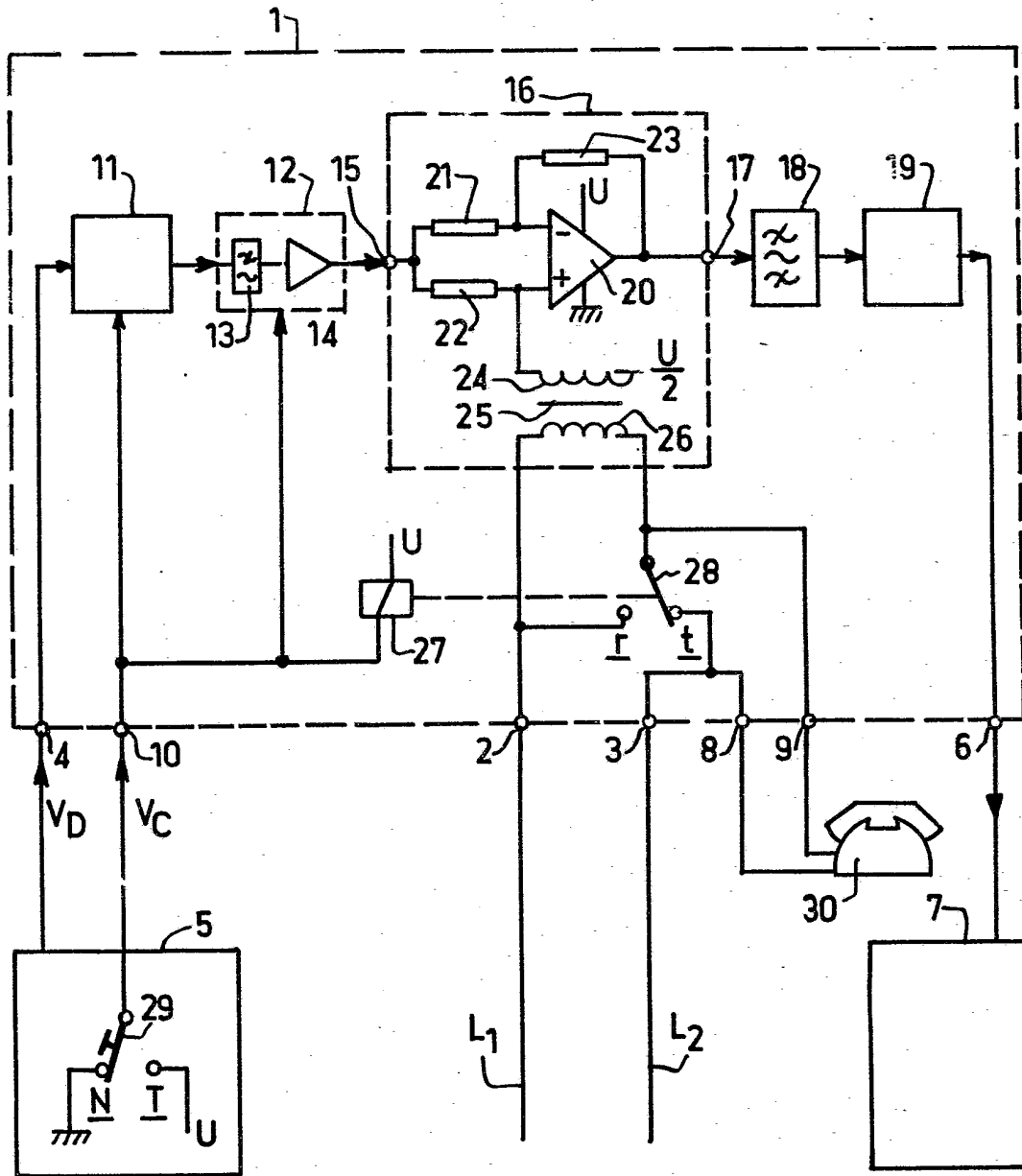


FIG.1

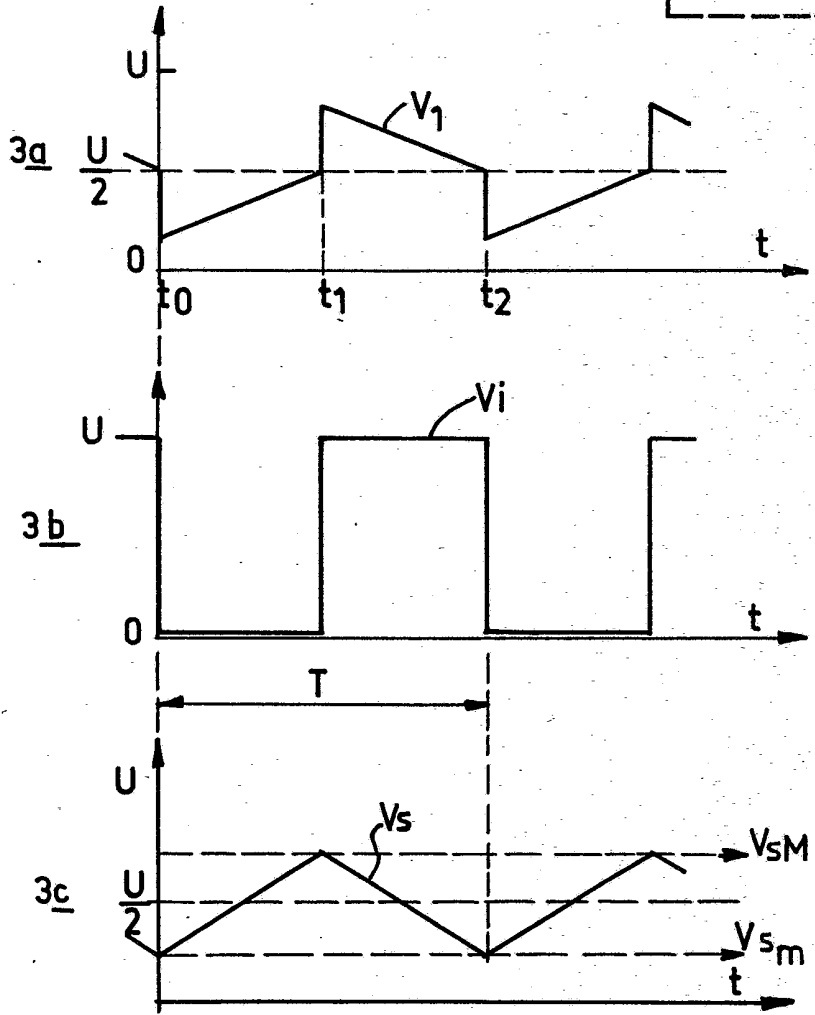
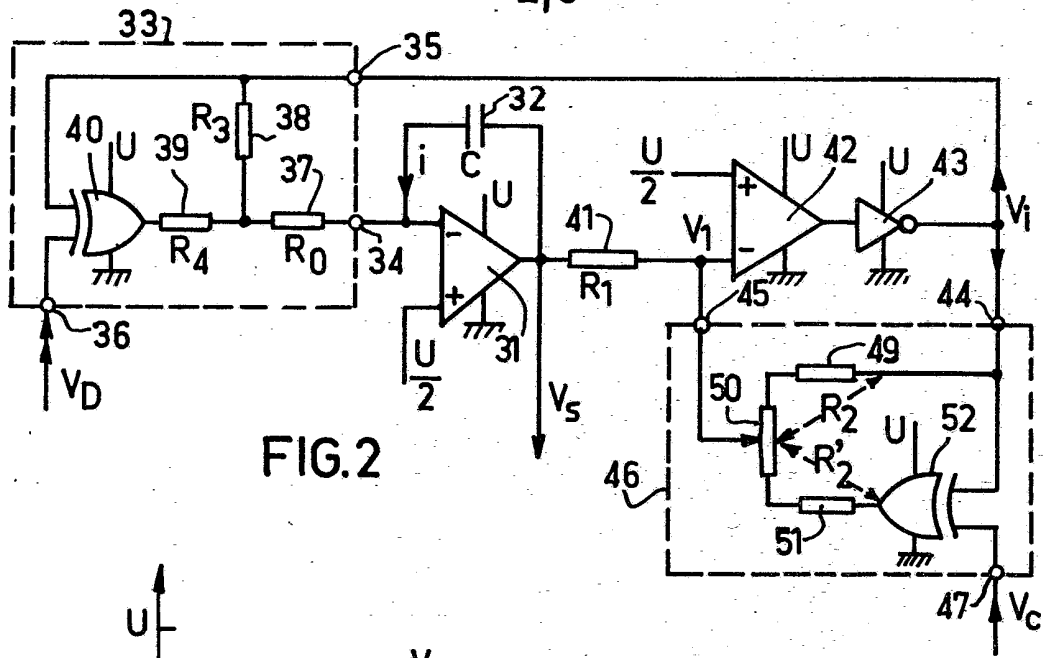


FIG. 3

